

CHRONIQUES LERPTIENNES



**TRIBUNE-BOULODROME :
RÉUNION DE CHANTIER AVEC LES ENTREPRISES,
LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET LES ÉLUS**

P. 20





370, rue Albert Camus
ZI Molina La Chazotte
42350 LA TALAUDIÈRE
Tél : 04 77 33 01 06
Fax : 04 77 41 09 51
ad@arnaud-demolition.com



Activités principales :

Démolition, déconstruction
Démantèlement industriel
Désamiantage
Travaux publics, dépollution de sols
Achat et vente de ferraille et métaux
Traitement de Véhicules Hors d'Usage

Zone d'intervention géographique : France

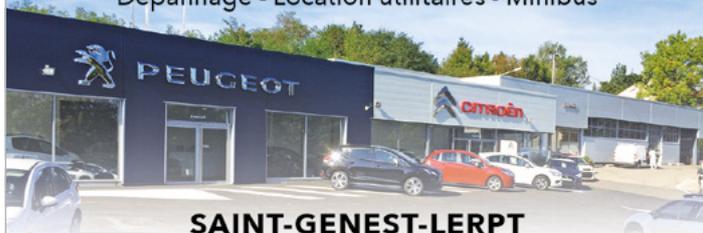
Certifications - Qualifications :

ISO 9 001 et 14 001
MASE - UIC
Certification 1552 (traitement de l'amiante)
Agrément Centre et Broyeur VHU
Diverses qualifications QUALIBAT et FNTP

GARAGE Jean-Pierre TARDY

VENTE NEUF ET OCCASION

Mécanique - Carrosserie - Pare-brise
Dépannage - Location utilitaires - Minibus



SAINT-GENEST-LERPT

Dourdel - 04 77 90 21 24 - contact@garagejptardy.fr



LI
LOIRE INVESTISSEMENT
SAINT GENEST LERPT



LE SPÉCIALISTE IMMOBILIER DES SECTEURS DE :
SAINT-GENEST-LERPT, VILLARS,
ROCHE LA MOLIÈRE, SAINT-VICTOR-SUR-LOIRE

AVIS DE VALEUR OFFERT !

Votre agence de Saint-Genest-Lerpt - 14 rue de la République

Fabienne LIMOUSIN
Conseillère immobilière

06 03 51 60 45

fabienne@loire-investissement.com

Florian REMY
Responsable d'agence

06 33 12 87 03

florian@loire-investissement.com

www.loire-investissement.com



**PENSEZ À L'ENTRETIEN DE
VOS TOITURES TERRASSES
AVEC SUPER ÉTANCHÉITÉ**



@ SUPER_42 | contact@super42.fr

04 77 37 85 85 | Z.A.C. du Tissot - Saint-Genest-Lerpt

Dessiner les futurs contours de notre commune et de son développement



Après l'intense période de préparation de nos budgets, lesquels ont consacré la programmation de nos principaux chantiers, nous sommes maintenant tournés vers d'autres dossiers qui n'en présentent pas moins une importance capitale pour notre collectivité. Je veux ici aborder le sujet de la préparation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), et de la politique du logement.

Depuis quelques mois déjà, l'équipe municipale, en lien avec Saint-Étienne Métropole, travaille sur la préparation de ce futur plan local d'urbanisme intercommunal. Notre précédent PLU (qui date de 2017) doit être mis en conformité avec le futur PLU de Saint-Étienne Métropole. Bien évidemment, le zonage de notre territoire sera ajusté en fonction des orientations métropolitaines, lesquelles sont particulièrement nombreuses et parfois contraignantes, en lien ou en application avec les règles législatives et réglementaires qui s'opposent à nous. Le sujet est d'importance car il conditionne incontestablement l'urbanisme de demain, notamment en raison des nouvelles règles législatives sur la consommation des territoires (ZAN : zéro artificialisation nette, à l'horizon 2050). Ces dispositions vont dessiner les futurs contours de

notre commune et de son développement. Ce sujet, vous le présentez, est tout à fait majeur, et le conseil municipal aura à se prononcer sur le futur projet.

En filigrane se joue aussi la politique du logement sur notre commune et sur la métropole. Nous avons pu dépasser les conditions fixées par la loi SRU, en respectant les règles imposées aux communes de plus de 3500 habitants en ce qui concerne le nombre de logements sociaux (+20 %), et nous constatons que la politique du logement conditionne l'évolution de notre collectivité en raison de son attractivité. L'effort aujourd'hui doit porter sur des propositions qui favorisent le maintien de nos seniors sur le territoire communal, et sur une diversité de la palette des propositions pour le logement des plus jeunes. Si, sur ce sujet, la collectivité a pu rattraper et régulariser sa situation, l'inquiétude reste toutefois de mise sur les possibilités qui nous resteront ouvertes après l'adoption du PLUI, et de sa déclinaison dans le futur plan local de l'habitat (PLH).

À n'en pas douter, ces deux dossiers vont largement occuper nos prochains débats, et le conseil municipal sera particulièrement vigilant sur la défense des intérêts communaux. Soyez assurés de notre engagement total sur cette cause.

Bien fidèlement,

Christian JULIEN

Maire de Saint-Genest-Lerpt

Vice-Président de Saint-Étienne Métropole

SPAR



8 bis route de Montbrison 42530 Saint-Genest-Lerpt

Alimentation générale • Fruits et légumes
POISSON FRAIS TOUS LES JEUDIS

Ouverture 6/7 de 8h à minuit

tél. 04 77 46 47 53

Votre commande en ligne prête en 2h sur
www.mescoursesdeproximite.com



Produits pétroliers

Fioul domestique
Huiles, graisses
Produits piscines
Chimie

DISTRIBUTEUR



Z.I du Buisson • 1 boulevard Sagnat • 42230 Roche-la-Molière

Tél. : **04 77 90 08 50** • Fax : 04 77 90 42 21

vente@dllub.com • www.dllub.com

VICTOIRE SAS

PLATRIERIE . PEINTURE



30 ALLÉE DES BOIS
42530 SAINT-GENEST-LERPT

06 32 33 39 07

victoire.entreprise@yahoo.fr



sonance

AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Yolaine BACH
Audioprothésiste D.E.

**Bien entendre,
c'est mieux comprendre**

Et si le moment était venu de mesurer
votre capital auditif ?

SAINT GENEST LERPT
Chez "L'atelier de l'optique"
2 rue Gambetta
04 77 90 18 21

TEST AUDITIF GRATUIT
ESSAI APPAREIL AUDITIF GRATUIT

Coiffure
et Bien-être

Soignez votre empreinte capillaire avec nos soins



Relaxants
Arômes
Plantes



Saveurs
Ruche
Certifié Bio



Protecteurs
Régénérant
Restructurant



Energétiques
Shiatsu
chromothérapie



Martine Rocher-Paris
et son équipe

Des Colorations végétales, 100% naturelle



Une couleur, une
brillance et une
tenue
exceptionnelle



Des cheveux
protégés, plus
résistants et plus
lumineux



Des cheveux
disciplinés, des
boucles
redessinées



Un cuir chevelu
assainit

www.hairtendance-france.fr

du mardi au samedi | 04.77.90.29.53
7 place Carnot, 42530 Saint-Genest-Lerpt



www.interparebrise.com

inter Parebrise

Le spécialiste français du pare-brise

TOUTES MARQUES - TOUTES ASSURANCES
VÉHICULES DE PRET GRATUIT



50% OFFERT
sur franchise

*voir conditions
en magasin

04 77 93 93 93



Sortie 13
A72

27 rue Gustave Delory
ST ETIENNE

P 9
ENVIRONNEMENT

UNE FORÊT NOUVELLEMENT ACQUISE

Les vingt-deux hectares de forêt acquis fin 2023 dans un but de sauvegarde de notre environnement posent la question de leur mode de gestion.



P 12
LE DOSSIER

LE RÉAMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLE

Une présentation de ce projet visant à améliorer l'attrait et l'hospitalité du lieu tout en engageant les élèves dans une réflexion pédagogique sur leur environnement.

P 20
LES ACTUS

LES TRAVAUX PROGRESSED RAPIDEMENT

Un point sur le chantier de la nouvelle tribune-boulodrome et sur les dispositions prises pour assurer la sécurité et l'accès aux activités sportives.



P 28
HISTOIRE

LES MARTYRS DE LA TAILLÉE

À l'approche du 80^e anniversaire de la Libération, un article présentant les biographies de quatre résistants tombés sous les balles de la Gestapo en juillet 1944.

CHRONIQUES LERPTIENNES

AVRIL 2024 – NUMÉRO 46

ZOOM SUR 6
Le budget 2024

LES UNS... LES AUTRES 8
Médiateur de l'eau
Anniversaires de mariage
Jobs étudiants

ENVIRONNEMENT 9
Une forêt nouvellement acquise

LES DOSSIERS 10
Une ville durable, une ville en actions
Les cours d'école bientôt réhabilités

AGENDA DES MANIFESTATIONS 15
De mai à octobre 2024

VIE ASSOCIATIVE 18
L'annuaire des associations sur internet
Parents Solos d'AuRa

VIE ÉCONOMIQUE 19
SPAR
Univers Glam

LES ACTUS 20
Un point sur les travaux en cours :
– Tribune-boulodrome
– Rénovation de l'accueil de la mairie
– Salle André Pinatel

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE 22
Comité des quartiers
Conseil des seniors
Conseil municipal d'enfants

BRÈVES DE CONSEILS 24
L'essentiel du conseil municipal

LIBRE EXPRESSION
RAPPORTEUR CITOYEN 27

HISTOIRE 28
Les Martyrs de la Taillée

AU QUOTIDIEN 30
État civil du 2^e semestre 2023

UN PLAN MAÎTRISÉ DE CROISSANCE ET DE RELANCE

Le budget 2024 de Saint-Genest-Lerpt est construit sur deux piliers : le premier est celui de la croissance en fonctionnement, et le second marque un tournant vers la relance en investissement. Cette situation est permise grâce aux très bons résultats de l'exercice 2023. La commune a ainsi consolidé sa capacité à investir, en dégagant un autofinancement de plus de 1 500 000 euros, et l'état de l'endettement se réduit à un niveau inconnu depuis plus de 25 ans. En somme, toutes les dispositions sont réunies pour que les capacités d'investissement de la commune soient à leur summum.



UN ACCROISSEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT

UN ACCENT SUR LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

En fonctionnement, le budget est marqué par un effet de croissance, avec la volonté de la commune de maintenir un service public de qualité. C'est ainsi qu'une nouvelle offre a été proposée aux Lerptiens, qui peuvent désormais se voir délivrer leurs cartes d'identité et passeports.

UN ÉQUIPEMENT TOUJOURS PLUS NUMÉRIQUE, MAIS UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Par ailleurs, la ville s'est engagée dans la modernisation des services en allant dans le sens de la dématérialisation et du numérique. Conséquemment, des efforts ont été consentis pour équiper la mairie d'une borne informatique, dans le cadre de la rénovation du hall d'accueil et de la salle du conseil municipal ; et les écoles se verront bientôt dotées également, dans une approche tout à fait innovante ! Il n'en reste pas moins que

l'accompagnement humain demeurera tout à fait central pour promouvoir cette évolution vers le numérique. Il s'agira, pour la commune, de répondre à de multiples enjeux tournés vers l'avenir, tout en continuant à prendre en considération les préoccupations du quotidien des Lerptiens, que ce soit l'accueil des jeunes générations dans les structures petite enfance, le développement de nouvelles disciplines à l'école municipale des enseignements artistiques, ou encore en assurant la sécurité sur le territoire grâce à une brigade de police municipale recomposée. On le voit, les services publics proposés, et l'accompagnement en direction des Lerptiens iront de façon croissante en 2024.

LA VIE ASSOCIATIVE ET LA SOLIDARITÉ SOCIALE

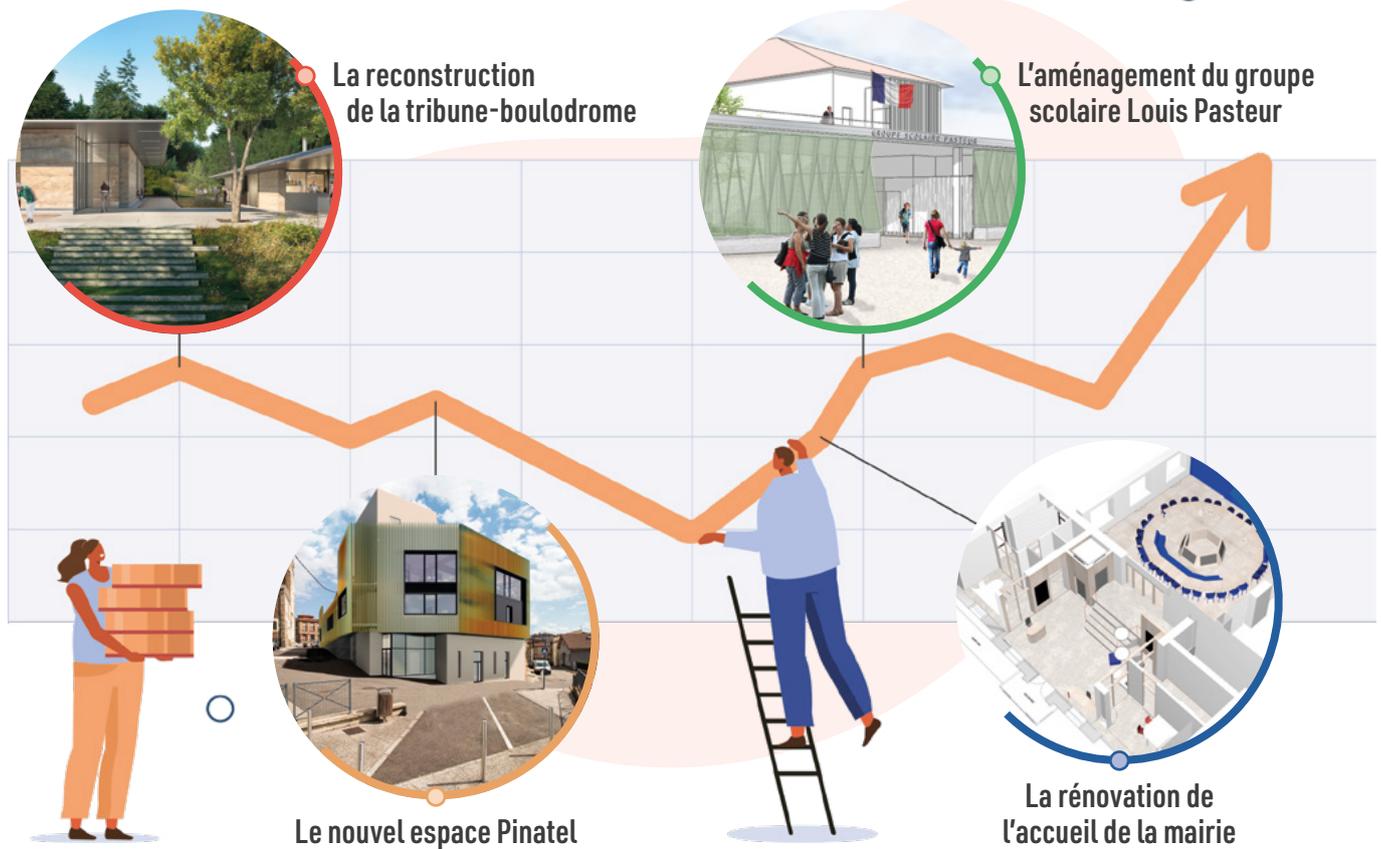
Les associations seront également concernées par cet élan, puisque la collectivité poursuivra son soutien en direction de ses partenaires. Par ailleurs,

l'aide apportée au restaurant scolaire sera toujours conséquente, avec près de 50 % de prise en charge du prix du repas par la ville. Il convient également de rappeler que les parents ne paient pas le coût de l'investissement résultant de la construction de l'équipement. Dans sa construction budgétaire, la commune veille ainsi à avoir une action sociale forte, notamment à travers le budget alloué au CCAS.

UNE AUGMENTATION DES COÛTS À AFFRONTER ET ANTICIPER

Toutefois, Saint-Genest-Lerpt subit les contrecoûts de l'évolution de certaines dépenses, et notamment de l'inflation ou de l'explosion des prix de l'énergie. Ainsi, le contingent incendie, dépense publique obligatoire, afin d'assurer la sécurité incendie sur le territoire de la commune, aura plus que doublé entre 2023 et 2028, avec une augmentation d'euros et déjà notable en 2024 (+ 27 584 euros entre 2023 et 2024 pour atteindre en 2028 + 384 055 euros en cumulé).

UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT EXCEPTIONNEL POUR 2024



UNE PART IMPORTANTE CONSACRÉE À L'INVESTISSEMENT

L'année 2024 est une année sans précédent en matière d'investissement. L'essentiel des projets sera porté par le budget principal, soutenu par la contribution exceptionnelle d'un montant global de 3 millions d'euros accordée par Saint-Étienne Métropole dans le cadre du plan de relance. Cet apport, corrélé à la bonne santé financière de la collectivité et notamment à sa capacité à investir, permet de proposer un programme audacieux de quatre grands projets (11,7 millions d'euros) en 2024.



Ces nouveaux équipements viendront compléter la panoplie préexistante à Saint-Genest-Lerpt, qui aura rattrapé

un retard structurel en la matière au cours des 20 dernières années. De la culture (médiathèque, ÉMEA, espace Pinatel) au sport (gymnases, tribune-boulodrome...) en passant par les écoles (réfection des cours et des parvis et construction du restaurant scolaire), les structures sociales (jardin d'enfants, centre de loisirs, microcrèche) et par les services publics de proximité (accueil de la mairie), la commune sera ainsi dotée de tous les équipements structurants nécessaires à une ville de sa taille.

LES SERVICES PUBLICS TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Le maintien des services publics de proximité sur le territoire a toujours été une préoccupation constante (présence postale notamment). Certes, le recours à l'emprunt aura été nécessaire pour ce faire. Toutefois, les conditions sont telles que la situation ne sera pas aggravée et que les exercices futurs ne seront en rien compromis (le ratio de désendettement passant de moins de 4 ans à un peu plus de 6 ans seulement). En ce sens, les perspectives pour Saint-Genest-Lerpt restent prometteuses.

“ La crise sanitaire de la COVID-19 a fortement marqué le début du mandat municipal. Comme pour de nombreuses collectivités, le programme d'investissement a ainsi été décalé dans le temps. C'est pourquoi, le budget 2024 est très conséquent, car c'est au cours de cette année que la commune verra la réalisation de ses quatre grands chantiers, conformément à l'engagement qui avait été pris par les élus. Il est à souligner que ces projets d'envergure seront certes financés en partie par le recours à l'emprunt, mais celui-ci sera maîtrisé ; et le plan de relance de Saint-Étienne Métropole ou encore les subventions accordées par d'autres institutions, permettront d'effectuer ces réalisations sereinement et sans obérer le futur. ”



Valérie Faudrin
Conseillère municipale
déléguée aux finances

GESTION DE LITIGES

MÉDIATEUR DE L'EAU : COMMENT Y RECOURIR ?

En tant que consommateur, il existe des solutions dédiées pour régler vos litiges. C'est le cas notamment du médiateur de l'eau. Totalement objectif et indépendant, il vous aide à trouver une solution en cas de différend avec vos fournisseurs d'eau et/ou d'assainissement.



Avant toute réclamation auprès du médiateur de l'eau, vous devez impérativement contacter votre fournisseur d'eau et/ou d'assainissement. En effet, pour ouvrir un dossier de médiation, il faut qu'un premier règlement à l'amiable ait échoué. Pour cela, vous devez envoyer un courrier de réclamation à votre fournisseur, de préférence par lettre recommandée avec accusé de réception (conservez précieusement une copie de ce courrier, ainsi que le bordereau de réception afin de prouver votre bonne foi). Votre fournisseur

a ensuite deux mois pour vous répondre. Passé ce délai, si vous n'avez reçu aucune réponse ou que la réponse reçue ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le médiateur de l'eau.

Comment le saisir ? La procédure est simple et peut se faire par courrier ou directement en ligne via le site dédié. Vous devez scanner votre facture, votre lettre de réclamation envoyée à votre fournisseur avec adresse et date apparentes, et le courrier de réponse du service à votre réclamation si vous en possédez une. Si votre litige concerne une fuite d'eau, vous devez préciser dans le résumé du litige son emplacement précis. Vous pouvez également joindre tout document que vous jugerez utile pour permettre d'examiner le dossier.

Le médiateur présente une solution de règlement de litige dans un délai de trois mois. Il doit vous faire parvenir sa proposition et la transmettre également à votre fournisseur. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cet accord, tout comme votre fournisseur. Si un accord est trouvé, vous vous engagez à appliquer la solution du médiateur. Si aucun accord n'a pu être trouvé, vous pouvez saisir un juge qui sera chargé de trancher le litige.

+ D'infos : www.mediation-eau.fr
Médiation de l'eau - BP 40 463 - 75366 Paris cedex 08

CÉLÉBRATIONS

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE



Si vous fêtez vos 50, 60 ou 70 ans de mariage, inscrivez-vous à l'accueil de la mairie, avant le 30 septembre. La municipalité et le CCAS seront heureux de vous accueillir lors du goûter du 11 novembre pour vous mettre à l'honneur.

+ D'infos : Mairie - 04 77 50 51 80

VACANCES D'ÉTÉ

JOBS ÉTUDIANTS



La ville recherche des jeunes de plus de 18 ans pour les vacances scolaires d'été. Merci de nous adresser votre curriculum vitae et une lettre de motivation.

+ D'infos : Service ressources humaines - 04 77 50 51 97



Jacqueline Szemendera
Adjointe solidarité/habitat
Vice-présidente du CCAS

PATRIMOINE NATURE

UNE FORÊT NOUVELLEMENT ACQUISE

La commune a fait l'acquisition, au mois de décembre dernier, de plus de vingt-deux hectares de forêt. Une grande partie des parcelles est d'un seul tenant pour près de vingt hectares, et les parcelles restantes viennent compléter le parc du Minois, et les sites boisés existants. La question se pose donc naturellement et désormais, de la gestion de ces parcelles. Mais avant même d'entrevoir un mode de gestion, il est utile de revenir sur la motivation de cette démarche de la part de la municipalité.



Plantation et parrainage d'arbres...



... Les élus et les professionnels en 1^{re} ligne !

C'est progressivement, et depuis quelques années déjà, que la collectivité a constitué des réserves foncières, notamment boisées, dans un double souci : préserver l'environnement, la nature et la biodiversité, et éviter la spéculation et le morcellement des espaces dans cette optique. Plus consciemment encore, c'est l'application d'une politique de longue haleine, définie dans le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) de 2003, qui y trouve ici pleinement son sens, et ne se retrouve d'ailleurs pas en contradiction avec les évolutions législatives récentes, mais les accompagne en très grande partie.

Le rapport annuel sur le développement durable a d'ailleurs consacré une part non négligeable de ses développements sur le sujet depuis le début du mandat en cours. Cet engagement fort trouve donc une concrétisation qu'il convient désormais de gérer pour préparer l'avenir sur le sujet.

VERS UNE FORÊT COMMUNALE ? TELLE EST DONC LA QUESTION QUI SE POSE À NOUS

Le premier travail consiste en un inventaire des parcelles communales boisées, ou pouvant le devenir, qui méritent une gestion adaptée, répondant aux définitions d'orientation de ces espaces. Une réflexion doit donc être conduite sur ce qu'il convient de retenir pour la meilleure administration de ces bois. Des premiers contacts seront pris avec les organismes en charge des forêts (ONF), mais aussi avec les associations et les autres professionnels qui approchent de près la gestion des bois, en lien ou non avec la filière bois, ou la protection de l'environnement, pour compléter nos informations, et prendre une délibération de principe. Dans ce cadre-là, toute contribution sera la bienvenue, et il n'est pas exclu qu'une concertation soit organisée, soit en forme directe avec des rencontres bilatérales, soit sous la forme d'une réunion publique, pour recueillir les meilleurs avis. Derrière cette

démarche se profile le choix ou non du régime forestier, la gestion privée des forêts ou pas, et la meilleure option pour la collectivité. Mais d'ores et déjà, des mesures conservatoires ont été prises, dans la transition nécessaire vers des décisions plus motivées et qui viendront cadrer la direction à prendre.

C'est un enjeu majeur pour notre collectivité, son territoire et notre environnement, et ce dossier fera l'objet de communications ultérieures afin d'en parfaire son avancée. C'est d'ailleurs dans cet esprit que la collectivité a apprécié l'initiative prise par FIBOIS 42, qui a fêté son anniversaire (ses 42 ans d'existence), le 21 mars 2024, à l'occasion de la journée internationale des forêts, en organisant une plantation de 42 arbres, dont 14 dans le parc du Chasseur (14 seront plantés près de Marols et 14 autres à Roanne). Chaque arbre planté avait un parrain et une marraine, engagés dans une contribution forte au développement de la forêt et de toute la filière bois. C'est ainsi que le Préfet, mais aussi le Président du conseil départemental, deux députées de la Loire, un vice-président de Saint-Étienne Métropole et le maire de Saint-Genest-Lerpt, accompagnés par la directrice du parc naturel régional du Pilat et nombre d'autres acteurs locaux et professionnels du bois, ont procédé à ces plantations pour promouvoir et défendre les espaces boisés et contribuer tout à la fois à la sauvegarde d'un environnement, mais aussi à l'économie qui lui est liée.

Enfin, le choix du secteur du Chasseur n'échappait à personne, avec le parc forestier remarquable qui s'y trouve, et qui constitue avec l'ensemble boisé que la commune entend réunir, un véritable poumon vert aux portes de notre cité, et dans l'aire de Saint-Étienne Métropole.



Roselyne HALLEUX
Adjointe patrimoine
et environnement



Christian JULIEN
Maire

UNE VILLE PLUS DURABLE

UNE VILLE EN ACTIONS

La ville agit depuis plusieurs années sur les questions énergétiques, climatiques et liées au développement durable. Cet engagement est motivé par la volonté du maintien d'une certaine qualité de vie. Le rapport du développement durable du conseil municipal de février, sans être exhaustif, permet de mettre en lumière les nombreuses avancées et résultats positifs obtenus par les actions engagées par la mairie en 2023.



La consommation énergétique, le climat et le développement durable sont au cœur des préoccupations de la municipalité

AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SE POURSUIT

La rénovation de la salle du conseil municipal et des mariages, ainsi que l'accueil de la mairie, permettront de proposer un espace plus agréable et chaleureux, avec de nouvelles fonctions numériques et un espace interactif en libre-service permettant d'accéder plus facilement aux démarches en ligne. Côté technique, l'acquisition d'un nouveau véhicule Unitrac, universel et polyvalent, servira aussi bien aux espaces verts qu'au déneigement ou encore à l'entretien des voiries.

LA TRAQUE AU GASPI ÉNERGÉTIQUE CONTINUE

La ville a mis en place plusieurs dispositifs pour réduire sa consommation énergétique, tels que le plafonnement des températures dans les bâtiments communaux à 19°C et dans les bâtiments sportifs à 17°C. De plus, le parc d'éclairage public du centre-ville a franchi une étape importante avec le remplacement de 243 luminaires au

sodium, ce qui démontre une volonté ferme de réduire notre empreinte carbone et de préserver l'environnement pour les générations futures. En optant pour la technologie LED, nous bénéficions d'une meilleure efficacité lumineuse tout en consommant moins d'énergie. En réduisant la puissance des lampadaires d'environ 50 % la nuit, nous maintenons des niveaux de luminosité adéquats tout en minimisant l'impact environnemental. Aussi, l'extinction de l'éclairage public sur certaines zones de 23 heures à 5 heures a permis de réaliser une économie de 30 % des consommations. Bien que l'augmentation du tarif de l'électricité ait réduit l'impact de ces économies sur les finances de la collectivité, la transition vers l'éclairage LED reflète notre engagement en faveur de la durabilité environnementale et de l'efficacité énergétique. Cette transition nous permet également de nous aligner sur la stratégie de la « trame noire », supervisée par Saint-Étienne Métropole, conciliant ainsi sécurité publique et protection de l'environnement.

Cette transition technologique est le résultat d'un effort collectif et témoigne de notre détermination à adopter des solutions innovantes et durables pour notre communauté. Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont contribué à cette réussite, et encourageons les concitoyens à continuer de soutenir nos initiatives en faveur de la durabilité. Aujourd'hui, la ville compte 1161 points lumineux, dont 821 sont équipés de LED. Depuis mars, le centre-ville bénéficie désormais à 100 % de cet éclairage, marquant ainsi une avancée significative vers un avenir plus durable et lumineux.

LA RESSOURCE EN EAU, UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE AU CENTRE DES GRANDS PROJETS

Préserver l'eau est toujours une préoccupation importante pour la municipalité et les agents municipaux qui œuvrent quotidiennement pour en limiter les usages. Le choix d'un gazon sec peu gourmand en eau, planté au square Palau, a permis de limiter l'arrosage.



Modernisation
des équipements



Économiser
l'énergie



Préserver l'eau



Protéger
l'environnement



Apprendre et
sensibiliser



Agir ensemble

Les capteurs hygrométriques installés sur le terrain de football engazonné du stade ont conduit à une réduction de l'arrosage de quotidien à trois fois par semaine. La création d'un massif test, composé en partie de laine de roche minéralisée hydroabsorbante, a permis de constater l'efficacité de ce rétenteur d'eau. Cet essai étant concluant, ce dispositif sera donc étendu au fur et à mesure sur l'ensemble des massifs. La réserve d'eau de 450 m³ qui sera installée sous la future tribune-boulodrome permettra de fournir environ 85 % de l'eau nécessaire à l'arrosage des espaces verts et du fonctionnement de la balayeuse. L'espace Pinatel et le Centre technique municipal seront également équipés d'une cuve de rétention d'eau. Comme une porte ouverte vers l'avenir, le lancement des grands projets de la commune est aussi l'occasion de penser et d'agir en faveur du développement durable. Citons l'aménagement des trois cours d'école du groupe scolaire Pasteur avec la pose d'un revêtement perméable, l'intégration de récupérateurs d'eaux pluviales des toitures (trois cuves de 2 500 litres), la création de patios végétalisés, de jardins pédagogiques et d'un parvis extérieur avec un espace d'attente plus adapté et sécurisé. Une plantation d'environ 30 arbres sur tous ces espaces viendra compléter l'opération.

LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DES ACTIONS

Par ailleurs, la campagne de plantation d'arbres adaptés à notre climat se poursuit, avec près d'une vingtaine de sujets plantés annuellement. Préserver

la biodiversité et les ressources, contrer les aléas climatiques, mais aussi protéger plus largement l'humanité : voici les enjeux de la protection des forêts. Ainsi, l'acquisition de 22 hectares de forêt privée a pour objectif de définir et de mettre en œuvre une stratégie de gestion forestière. La sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes est également un enjeu aux portes du centre-ville : la signature d'une nouvelle convention avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour cinq ans tend à valoriser le patrimoine naturel du parc du Minois. Le périmètre du refuge a été agrandi dans le cadre de cette nouvelle convention intégrant un corridor boisé d'environ 7 hectares.

L'ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE NÉCESSITÉ

La sensibilisation au développement durable passe également par le restaurant scolaire, avec un approvisionnement en produits locaux et produits BIO, et par la lutte contre le gaspillage alimentaire via le déploiement du tri de ces déchets grâce aux bacs de compostage. Des ateliers de sensibilisation à destination des enfants de 6 à 11 ans, ont été mis en place durant la pause méridienne. Une réflexion est en cours sur l'organisation du déjeuner vers un nouveau système de self participatif. L'objectif reste le même : réduire le gaspillage alimentaire, privilégier le fait maison, et donner de l'autonomie aux enfants tout en les conseillant sur l'équilibre nutritionnel. Comme annoncé en 2023, le jardin potager du centre technique municipal se développe et fournit le restaurant scolaire en courgettes, tomates et salades.

POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE INTERCOMMUNAL

L'engagement de la collectivité dans de nombreux projets avec Saint-Étienne Métropole se poursuit, avec notamment la mise en place du RLPI (règlement local de publicité intercommunal), l'élaboration du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), la définition de zones d'accélération en faveur de la production d'énergies renouvelables, le déploiement des déplacements en mode doux avec la création d'une station Vélivert et ses vélos 100 % électriques, mais également la signature d'une charte sur la biodiversité, qui consiste en un plan d'action pour limiter les impacts de la collectivité sur les ressources du territoire et favoriser la biodiversité, tout en sensibilisant la population et les partenaires aux enjeux environnementaux.

CONCLUSION

La réduction de l'impact des activités municipales sur le climat, la mise en œuvre d'une politique de consommation responsable et la réalisation d'actions concrètes pour valoriser l'environnement demeurent des axes permanents pour guider nos actions et nos choix.



Roselyne Halleux
Adjointe patrimoine
et environnement



Nicolas Laurenson
Conseiller municipal délégué
aux NTIC et à l'éclairage public

RÉAMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE

LES COURS D'ÉCOLE

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement d'un nouveau projet d'envergure qui marquera une transformation significative du groupe scolaire Louis Pasteur : la réfection complète de ses cours d'école. Porté par la mairie, ce projet vise à créer des espaces éducatifs modernes, respectueux de l'environnement, et adaptés aux besoins de tous.



Vue immersive donnant sur l'entrée principale et son parvis couvert

UN PROJET D'ENVERGURE, PROCHE DE LA NATURE



Les trois cours d'école sont au cœur du projet de réaménagement (vues détaillées en page suivante)

Les principales composantes de ce projet audacieux comprennent la désimperméabilisation intégrale et la végétalisation des cours d'école. Nous sommes convaincus que ce changement favorisera un environnement plus propice à l'apprentissage, tout en sensibilisant les élèves à la préservation de la nature.

En parallèle, nous envisageons la démolition complète des préaux actuels ainsi que de leurs sanitaires, pour les reconstruire entièrement, répondant ainsi aux normes modernes de confort et d'accessibilité. L'objectif est de rendre ces espaces plus accueillants et adaptés aux besoins de chaque enfant.

Une initiative particulièrement importante est l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), avec la mise en place d'un ascenseur facilitant l'accès aux étages des deux bâtiments. Nous souhaitons garantir une égalité d'accès à l'éducation pour tous les élèves.

UN ACCUEIL REDESSINÉ EN PLUS VERDOYANT

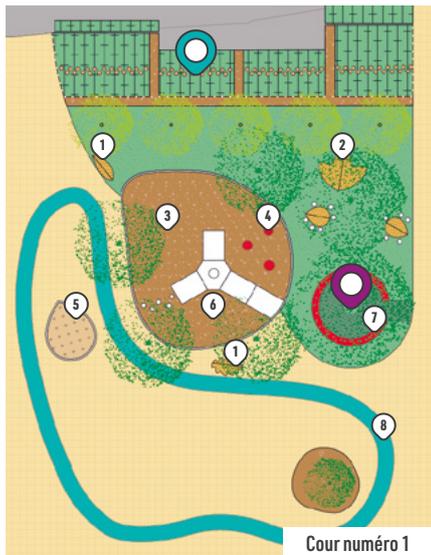


Vue en élévation du parvis de l'entrée principale

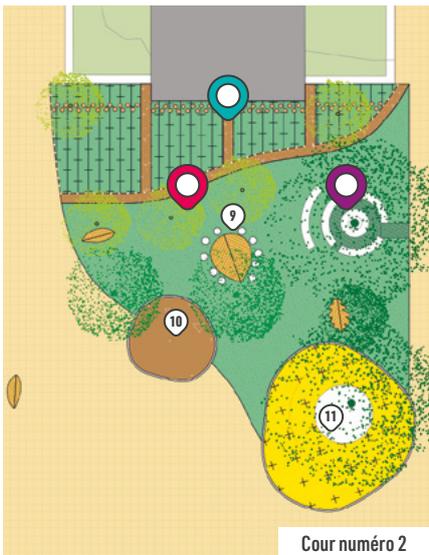
Le parvis d'entrée du groupe scolaire fera également l'objet d'une refonte complète, avec une intégration végétale et la suppression des stationnements. Ces derniers seront relocalisés rue Jean Macé, accompagnés d'une place d'arrêt minute PMR connectée directement à l'entrée future, ainsi que d'un parking dédié aux deux-roues, encourageant ainsi les modes de déplacement doux.

La question de la sécurité des élèves et des enseignants est également traitée par ce projet avec l'intégration de systèmes de contrôle d'accès et de leur gestion facilitée et sécurisée, et notamment en corrélation avec le plan Vigipirate.

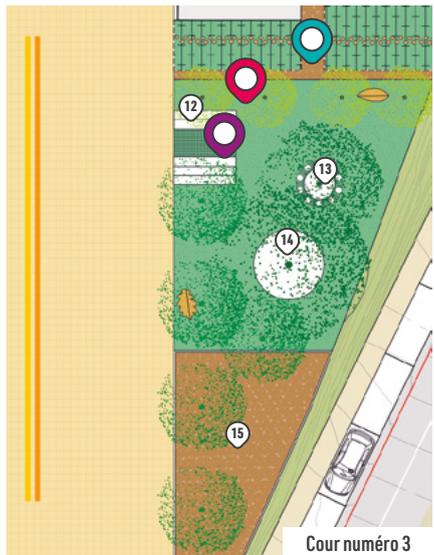
UN PROJET COLLABORATIF À VISÉE PÉDAGOGIQUE



Cour numéro 1



Cour numéro 2



Cour numéro 3

OUTILS D'APPRENTISSAGE ET ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

- ① Banc feuille
- ② Plateforme feuille
- ③ Toboggan
- ④ Champignon d'équilibre
- ⑤ Bac à sable
- ⑥ Village des Cabanes
- ⑦ Banc champignon
- ⑧ Circuit vélos « rivière »
- ⑨ Table feuille
- ⑩ Parcours d'équilibre
- ⑪ Cabane autour de l'arbre
- ⑫ Gradins
- ⑬ Grande table
- ⑭ Plateforme
- ⑮ Cabane
- 🌿 Jardin pédagogique
- 🌳 Verger
- 🏠 Classe dehors

Dans une démarche participative, nous avons sollicité la contribution des enfants par le biais de notre maîtrise d'œuvre pour concevoir les futurs aménagements des cours d'école. Des jeux sur mesure et des jardins pédagogiques seront élaborés en collaboration avec les élèves, favorisant ainsi leur épanouissement et leur implication dans leur environnement éducatif. Enfin, nous introduirons dans les cours des classes élémentaires

une inclusion numérique encadrée et pédagogique, en lien avec le civisme et l'environnement. Cette approche permettra aux enfants de développer des compétences numériques tout en les sensibilisant à l'utilisation responsable des technologies.

Nous sommes enthousiastes quant à cette initiative concertée avec les enseignants, les enfants et les représentants des parents d'élèves qui, nous en sommes persuadés, contribuera

à offrir un cadre éducatif moderne, respectueux de l'environnement et propice au bien-être des élèves. Nous vous tiendrons informés tout au long de ce passionnant périple dont les travaux importants se feront durant les vacances d'été, avec une restitution finale des travaux fin 2024.

 **Emmanuel Girerd**
Premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement

PAYSAGISTE

CFM *Le Ruban Vert*

M. COSENTINO Michel
et son équipe à votre
service depuis 1994

« Adhérent de Loire Paysages Et jardins Services
pour bénéficier de 50% de réduction ou de crédit d'impôt
(selon la loi en vigueur) uniquement pour l'entretien et particuliers »

Depuis 1994

Particuliers – entreprises – collectivités

Création - entretien - entretien annuel - élagage - abattage
maçonnerie décorative - pavés et allée - jardin zen

Tél. : 04.77.38.55.44 - 06.80.60.14.84

Siège social : 92, chemin de Pinet - 42170 Saint-Just Saint-Rambert
Adresse : 17, rue Kléber - 42000 Saint-Étienne

cosentino.michel@orange.fr - www.cfmlerubanvert.com



VOCANSON LIOGIER
Boucherie Charcuterie Traiteur

1962

5 rue Francis Garnier
42530 Saint-Genest-Lerpt
04 77 90 29 63



Maçonnerie
Génie Civil
Préfabrication
Béton Armé
Rénovation



Béton prêt à l'emploi



Bloc de béton emboîtable



43120 Monistrol-sur-Loire
04 71 61 70 20
socobat.monistrol@socobat.com

CHRONIQUES
LERPTIENNES

TOUS NOS REMERCIEMENTS

aux annonceurs publicitaires
qui ont contribué
à la réalisation
de ce bulletin municipal.



GACHET Menuiserie

Menuiserie intérieure et extérieure, agencement

Z.A Le Tissot 42530 SAINT GENEST LERPT

Tel. : 04 77 90 24 28 - mail : contact@menuiseriegachet.com

www.menuiseriegachet.com

VOTRE SUPPORT DE COMMUNICATION

ARTISANS, COMMERÇANTS, INDUSTRIELS,
Si vous êtes intéressés par une insertion publicitaire,
MERCI de contacter :

Isabelle SERRE - Ville de Saint-Genest-Lerpt
Tél. : 04 77 50 57 33 - communication@villesgl.fr

À l'affiche

[mai / juin 2024]

SAISON CULTURELLE

**JE VOUS AIME
C'EST RÉPÈTE UN PEU POUR VOIR**



Six interprètes se mêlent aux spectateurs, déambulent parmi eux, chantent au creux de leurs oreilles, les regardent droit dans les yeux, dansent dans leurs espaces... « Je vous aime », c'est une déclaration d'amour au public ! C'est aussi une invitation à saisir chaque opportunité de se relier à l'autre et pourquoi pas de chanter ensemble pour amortir nos coups durs, même pour un court instant.

VEN. 24 MAI → 20^H30
↳ **SALLE L. RICHARD**

 **Tarifs : 14 € / 8 € / gratuit - de 12 ans**
Tout public à partir de 5 ans
Infos : service culture - tél. : 04 77 50 57 30

LE CHŒUR LIBRE

EN CONCERT



Le Chœur Libre de Saint Genest Lerpt vous invite à sa première représentation depuis sa création en octobre 2023 sous la direction de sa cheffe de chœur Ghézlane Hanzazi.

VEN. 24 MAI → 20^H
↳ **ÉGLISE**

 **Infos : lechoeur-libre.de.stgenest-lerpt@gmail.com**
Participation libre

PHOTOS DANS LERPT

15^E ÉDITION DU FESTIVAL

↳ **SALLE L. RICHARD**

SAM. 1^{ER} JUIN → 15^H

Ouverture des expositions – Vernissage → 17h

LUN. 3 JUIN → 19^H30

Déambulation animée par les Maraudeurs d'images

↳ **MÉDIATHÈQUE L'&SPERLUETTE**

MER. 5 JUIN → 20^H

Conférence de Thami Benkirane « Entretissages »

JEU. 6 JUIN → 20^H

Conférence de Dominique Agius

« La lumière de studio pour le portrait »

VEN. 7 JUIN → 20^H

Conférence de Patrick Georget autour de son livre

« L'équilibriste »

SAM. 8 JUIN → 20^H

Focus exposants et remise des prix du festival

↳ **SALLE L. RICHARD**

SAM. 8 JUIN → 15^H

Lecture d'images animée par

« Photographies Rencontres »

DIM. 9 JUIN → 17^H30

Clôture de la 15^e édition



 **Expositions ouvertes du 1^{er} au 9 juin, salle L. Richard**

Sam. 1^{er} → 15h à 19h – Dim. 2 → 10h à 19h

En semaine → 14h30 à 18h (hors soirées)

Sam. 8 → 10h à 19h – Dim. 9 → 10h à 17h30

Agenda

[de mai à octobre 2024]

MAI

//VOGUE

Mairie - Forains

VEN. 19 AVRIL - MER. 1^{ER} MAI*

↳ **PARKING DE LA VERCHÈRE**

Retraite aux flambeaux
le vendredi 19 avril à 21h

(* sauf les lundi, mardi et jeudi)

//LOISIRS CRÉATIFS

« Créations printanières »

SAM. 4 → 10^H

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//ARMISTICE DU 8 MAI 1945

COMMÉMORATION

Mairie

MER. 8 MAI → 11^H

↳ **MONUMENT AUX MORTS
DE LA VERCHÈRE**

//COAL CUP

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOT U12

Association Coal Cup

VEN. 10 ET SAM. 11

↳ **STADE É. BERGER**

//LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles
anciennes

DIM. 12 → 8^H À 13^H

↳ **PARKING DE LA VERCHÈRE**

//CINÉFAMILLE

VEN. 17 → 20^H30

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//ATELIER LAND ART

SAM. 18 → 10^H

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//THÉÂTRE

Je vous aime

C^{ie} Répète un peu pour voir

Saison culturelle

VEN. 24 → 20^H30

↳ **SALLE L. RICHARD**

//CONCERT

Chœur libre de

Saint-Genest-Lerpt

VEN. 24 → 20^H

↳ **ÉGLISE**

//LOISIRS CRÉATIFS

« Iris Folding »

Création d'une carte

fête des mères

SAM. 25 → 10^H

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//JOURNÉE NATIONALE

DE LA RÉSISTANCE

Mairie

LUN. 27 → 18^H

↳ **LA TAILLÉE**

//CONCERT ACOUSTIQUE

Thomas et Marie Liotier

VEN. 31 → 18^H30

↳ **MÉDIATHÈQUE**

JUIN

//CONTÉE

Anne Elisabeth Lamoliatte

À partir de 5 ans

SAM. 1^{ER} → 10^H30

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//FESTIVAL PHOTOS DANS LERPT

Association Photos dans Lerpt

DU SAM. 1^{ER} AU DIM. 9

↳ **SALLE L. RICHARD**

//CONCERT FOLK

Logar

Saison culturelle

DIM. 2 → 15^H

↳ **RENDEZ-VOUS
CHEMIN DE BUGNETTE**

//LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles
anciennes

DIM. 2 → 8^H À 13^H

↳ **PARKING DE LA VERCHÈRE**

//EXPOSITION

« Les enfants ont du talent ! »

Par les enfants de l'école

maternelle Pasteur

DU MAR. 4 AU VEN. 14

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE

SAM. 8 → 11^H

↳ **MONUMENT AUX MORTS
DE PIERRAFOY**

//LOISIRS CRÉATIFS

« Iris Folding » – Création

d'une carte fête des pères

SAM. 8 → 10^H

↳ **MÉDIATHÈQUE**

//GALAS DE L'ÉMEA

COMÉDIE MUSICALE

« Le tour du monde en 80 minutes »

SAM. 15 → 20^H30

↳ **SALLE L. RICHARD**

DANSE ET THÉÂTRE

DIM. 16 → 14^H30

↳ **SALLE L. RICHARD**

//FINALE

DE LA COUPE DE FRANCE DE KORFBAL

DIM. 16

↳ **GYMNASE**

E. & F. GRANGETTE

//COMMÉMORATION

DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Mairie

MAR. 18 → 18^H

↳ **PLACE C. DE GAULLE**

// EXPOSITION

« Instants sport dans la Loire »
Bertrand Bonnefond

DU MER. 19 JUIN À FIN JUILLET
↳ MÉDIATHÈQUE

// FÊTE DE LA MUSIQUE

Malaka et Louis Mezzasoma
Mairie - Service culturel

VEN. 21
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// IMPRO DE THÉÂTRE

Groupe adulte de l'ÉMEA

SAM. 22 → 10^H30
↳ MÉDIATHÈQUE

// DON DU SANG

ADSB

MAR. 25 → 15^H30 À 19^H
↳ SALLE L. RICHARD

// THÉÂTRE

Madame, Monsieur, bonsoir !
C^{ie} Aiaa

Saison culturelle – Gratuit
VEN. 28 → 20^H30
↳ CHÂTEAU COLCOMBET

// ATELIER ÉVEIL DES SENS

Pour les 6 - 36 mois

SAM. 29 → 10^H30
↳ MÉDIATHÈQUE

// TOURNOI RÉGIONAL

Handball club Roche St-Genest

SAM. 29 → MATIN
↳ GYMNASES

// GALA GRS

Association lerptienne GRS

DIM. 30
↳ HALLE DES SPORTS
J. MOMEIN

JUILLET

// MATINÉE JEUX

MER. 3 → 10^H À 12^H
↳ MÉDIATHÈQUE

// À L'AIR LIVRE

Kamishibai – Médiathèque

VEN. 5 → 15^H À 18^H30
↳ JARDIN DE LA VERCHÈRE

// FESTIVAL DES 7 COLLINES

Cirque – C^{ie} Lady Cocktail
Gratuit

VEN. 5 → 18^H30
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles
anciennes

DIM. 7 → 8^H À 13^H
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// HOMMAGE

AUX MARTYRS DE LA TAILLÉE

DIM. 7 JUILLET → 11^H

// MATINÉE JEUX

MER. 10 → 10^H À 12^H
↳ MÉDIATHÈQUE

// À L'AIR LIVRE

Anne Elisabeth Lamolliatte
Médiathèque

Heure du conte → 10^H30
JEU. 11 → 9^H30 À 12^H30
↳ JARDIN DE LA VERCHÈRE

// FÊTE NATIONALE

Retraite aux flambeaux,
feux d'artifice et bal
Mairie - Service culturel

SAM. 13 → DÈS 21^H30
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Mairie

DIM. 14
↳ DÉFILÉ

// CINÉMA EN PLEIN AIR

Les Nocturnales
Mairie - Service culturel

VEN. 19 → 22^H30
↳ CENTRE DE LOISIRS

AOÛT

// FAITES DU SPORT

Rencontre avec les associations
sportives et culturelles
OMS - Mairie

SAM. 31 AOÛT → 14^H
↳ STADE É. BERGER

SEPTEMBRE

// LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Le grand rassemblement
des vieilles mécaniques

DIM. 1^{ER} → 8^H À 19^H
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// FESTIVAL DES ARTS DE RUE

LÀ OÙ VA L'INDIEN

Mairie - Service culturel

SAM. 7 ET DIM. 8
↳ CENTRE-VILLE

// PÈLERINAGE À NOTRE DAME DE PITIÉ

Les amis du pèlerinage

DU VEN. 13 AU MAR. 17
↳ ÉGLISE - CHAPELLE

// JOURNÉES DU PATRIMOINE

CONCERT D'ORGUE

Mairie - Service culturel

DIM. 22
↳ ÉGLISE

// OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE

Spectacle gratuit

Mairie - Service culturel

VEN. 27 → 20^H
↳ SALLE L. RICHARD

OCTOBRE

// SEMAINE BLEUE

Mairie

**DU LUN. 30 SEPTEMBRE
AU DIM. 6 OCTOBRE**

// LES VIEILLES MÉCANIQUES DE L'ONDAINE

Rassemblement d'automobiles
anciennes

DIM. 6 → 8^H À 13^H
↳ PARKING DE LA VERCHÈRE

// SPECTACLE EN FAMILLE

Saison culturelle

LUN. 21 → 15^H ET 17^H
↳ SALLE L. RICHARD

OUTILS NUMÉRIQUES

L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS SUR INTERNET

Le 7 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux, nous avons eu le plaisir de dévoiler le tout nouveau site internet de la ville. Ce nouvel espace représente une avancée majeure dans notre volonté d'améliorer la communication et l'interaction avec vous, associations et professionnels.



Conçu pour être convivial, intuitif et accessible à tous, ce nouveau site offre une mine d'informations sur la vie municipale, les services proposés par la mairie, les événements à venir, ainsi que les actualités locales. Doté de fonctionnalités modernes telles que la possibilité d'effectuer l'intégralité des démarches en ligne de l'État, des formulaires de contact et des outils de participation citoyenne, il répond aux besoins de chacun. Parallèlement, la nouvelle plateforme associative offre un espace dédié aux associations de Saint-Genest-Lerpt, leur permettant d'échanger directement avec les services de la collectivité. De plus, vous avez, toutes et tous, la possibilité de consulter l'annuaire des associations présentes dans la commune. Cette initiative vise à renforcer le tissu associatif et à favoriser les échanges entre les acteurs locaux. Nous sommes convaincus que ces nouveaux outils contribueront à renforcer le lien entre la municipalité, les habitants et les associations, et à dynamiser la vie sociale et culturelle de notre belle ville. Si vous êtes membre d'une association locale, n'hésitez pas à vous inscrire sur la nouvelle plateforme associative pour bénéficier de tous ses avantages et contribuer à l'enrichissement de notre communauté.



Nicolas Laurenson
Conseiller municipal délégué
Rapporteur NTIC
Éclairage public et relations avec le SIEL-TE

NOUVELLE ASSOCIATION LERPTIENNE

PARENTS SOLOS D'AURA

L'association Parents Solos d'AuRa apporte son soutien et son aide par ses conseils et ses dons à des parents parfois livrés à eux-mêmes après une séparation. Elle organise également des cercles de paroles gratuits, animés par une psychologue.

Créée en mars 2023, l'association a pour but d'accompagner les personnes en situation de monoparentalité et les parents divorcés : elle propose des activités afin de consolider le lien parent-enfant, aide également à la communication dans des situations difficiles, et accompagne moralement les parents seuls isolés. Son soutien se traduit, par exemple, par une aide supplémentaire sur les licences sportives pour les membres en difficulté financière, ou par le « Relay sitting », un mode de garde alternatif au centre de loisirs, pendant les vacances scolaires, ou encore en organisant des manifestations « parents-enfants ».

Chaque trimestre, un cercle de paroles entièrement gratuit est ouvert à dix participants maximum, encadré par un psychologue clinicien. Les sessions sont tenues au domicile de l'association dans la commune.



📧 Pour adhérer à Parents Solos d'AuRa, il vous suffit de liker la page Facebook de l'association. Claudia de Jésus prendra contact avec les personnes concernées. Vous pouvez également joindre l'association par téléphone au 06 41 81 31 78 ou par mail : parents.solos.aura@outlook.com



Patrick Ruard
Adjoint
Associations et animations

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

SPAR, NOTRE SUPÉRETTE DE PROXIMITÉ

Voici neuf mois que Claudine Zabala a pris la gérance du SPAR situé au rond-point de la Verchère. Ce commerce proposant une vaste gamme de produits, tant dans l'alimentaire que dans les articles d'entretien, d'hygiène ou d'usage courant, est un acteur essentiel pour l'environnement commercial lerptien.



Très vite, par sa bonne humeur et sa disponibilité, Claudine Zabala a conquis nos concitoyens.

Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le groupe Casino et aidée par ses deux employés Rebecca et Chris, elle veille à assurer le meilleur service à sa clientèle et s'attache à proposer un large choix de produits de qualité à des prix raisonnés.

Le magasin couvre une amplitude horaire allant de 8h à 20h, du lundi au samedi, sans oublier une vente en libre-service jusqu'à minuit pour les achats tardifs (hors alcool). De plus, Claudine Zabala se fait une joie de collaborer avec l'équipe du Comité des Fêtes en les ravitaillant lors de ses différentes manifestations (Téléthon, réveillon et autres festivités).

+ D'INFOS : 8 bis rue de Montbrison
Tél. : 04 77 46 47 53

ESPACE BIEN-ÊTRE

UNIVERS GLAM, UN ESPACE POUR PRENDRE SOIN DE SOI

Le printemps vous donne envie de vous faire coucouner ? Venez découvrir le nouveau commerce place Carnot, l'Univers Glam tenu par Ludivine Rucci.

Après un parcours professionnel varié, Ludivine a voulu réaliser son rêve de jeunesse et devenir esthéticienne.

Forte d'une formation chez Darfeuille, puis d'une expérience en institut, elle ouvre son salon place Carnot et propose des soins variés. Elle s'appuie sur une gamme de produits de qualité de marque Sothys, diffusée dans les grands hôtels et SPA, pour offrir une beauté et un bien-être responsables, respectueux de la peau et de l'environnement.

Qu'il s'agisse de soins du corps, des mains et du visage, d'épilation ou de massages, Ludivine s'attache à créer un lien très fort avec chaque cliente pour lui apporter des soins personnalisés et l'aider à apprivoiser son image afin de se sentir mieux dans sa peau et dans sa vie, le tout dans le respect du naturel.



+ D'INFOS : Place Carnot
Tél. : 09 55 49 36 09 - www.luniversglam.fr



Michèle Perez
Conseillère municipale déléguée
Commerce et économie

TRIBUNE-BOULODROME

LES TRAVAUX PROGRESSENT RAPIDEMENT

Nous souhaitons vous informer de l'avancement significatif du chantier de la nouvelle tribune-boulodrome, un projet d'envergure initié en juillet dernier pour lequel la collectivité est entièrement investie.



Depuis le début des opérations, plusieurs étapes cruciales ont été réalisées, notamment la démolition et le désamiantage, posant ainsi les bases solides pour la construction de la tribune-boulodrome. À ce jour, le gros œuvre est en cours, avec un focus particulier sur la tribune qui permettra très vite d'en apprécier les nouvelles dimensions. Par nécessité pour ces travaux, deux grues ont été installées, symbolisant l'élévation progressive de cette infrastructure qui enrichira le complexe sportif Étienne Berger déjà bien doté. Nous tenons à souligner l'efficacité de l'installation de chantier mise en place, qui a été minutieusement planifiée pour garantir le maintien de l'activité sportive sur le site et l'accès sécurisé à la microcrèche. Malgré la nature inévitable des gênes liées à un chantier d'une telle ampleur, toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos concitoyens sont en place.

Il est important de noter que le chantier sera momentanément interrompu pendant la période de l'organisation de la Coal Cup (week-end de l'Ascension). Cette pause stratégique a été planifiée avec précision, et toutes les dispositions seront prises pour garantir la parfaite tenue de cet événement sportif majeur pour la collectivité. Nous comprenons l'importance de la Coal Cup pour notre communauté, et nous sommes engagés à faire de cet événement un succès inoubliable malgré les contraintes temporaires du chantier.

Nous tenons à exprimer notre gratitude pour votre compréhension et votre soutien continu pendant cette période de transition. Nous sommes convaincus que la nouvelle tribune-boulodrome enrichira notre cadre de vie et renforcera notre passion commune pour le sport.

RÉNOVATION INTÉRIEURE DE LA MAIRIE

LE NOUVEAU HALL D'ACCUEIL OPÉRATIONNEL

Des travaux de rénovation qui transforment actuellement le rez-de-chaussée de la mairie, notamment les espaces administratifs dédiés à l'accueil du public ainsi que la salle du conseil municipal, sont en cours.

Depuis le début du mois de janvier, une démarche ambitieuse, visant à moderniser et à rendre plus fonctionnels les lieux qui vous sont dédiés, a été entreprise. Ces travaux s'effectuent en deux étapes bien définies, afin de minimiser les perturbations pour vous, nos concitoyens.

La première phase, focalisée sur la rénovation totale de la partie d'accès au public est finalisée. Cette transformation indispensable a nécessité le déplacement temporaire de l'accueil du public dans la salle du conseil. Celle-ci a été réaménagée avec le plus grand soin pour continuer à vous offrir un service de qualité malgré les contingences particulières. À la suite de cette première phase, l'accueil du public reprend son emplacement initial, mais dans des espaces rénovés, modernes et mieux adaptés à vos besoins. Nous sommes convaincus que ces améliorations contribueront

significativement à faciliter vos démarches administratives et à rendre votre expérience au sein de la mairie plus agréable.

La deuxième phase des travaux a pris le relais, avec la réhabilitation complète et le réaménagement de la salle du conseil municipal. Cela permettra, non seulement d'offrir un cadre plus fonctionnel et esthétique pour les séances du conseil et les différentes manifestations publiques, mais également de mettre en valeur l'importance de ces moments de décision et de vie locale au service de notre communauté.

Nous sommes conscients des désagréments temporaires occasionnés et nous mettons tout en œuvre pour les réaliser dans les délais les plus brefs et avec le moins de perturbations possible. Nous sommes impatients de vous accueillir dans des locaux modernisés et repensés, témoignant de notre engagement pour votre satisfaction.

COUP D'ENVOI POUR LE CHANTIER DE RÉNOVATION

Nous vous avons précédemment informés du lancement des travaux de rénovation de la salle Pinatel, un projet d'envergure destiné à améliorer notre espace culturel. Les opérations ont débuté en février avec la démolition des deux anciennes maisons situées à l'arrière de la salle Pinatel, rue Buisson, que la mairie a acquises dans le cadre de cette initiative.



Conscients de l'importance de minimiser les impacts sur la vie quotidienne des Lerptiens, nous avons mis en place une installation de chantier optimisée. Cela permettra non seulement de garantir l'accès aux commerces voisins, mais également de maintenir la circulation des riverains vers leurs places de stationnement habituelles. Les travaux s'étendront sur plusieurs mois, se déroulant jusqu'à la fin du premier trimestre 2025. Nous comprenons que cette période peut engendrer des désagréments, mais toutes les mesures ont été prises pour atténuer au maximum ces impacts.

En prévision des changements à venir, des dispositions seront proposées aux deux associations qui occupent des locaux susceptibles d'être impactés par le projet, à partir du mois de juin 2024. Ces mesures ont pour objectif de permettre la poursuite ininterrompue de leurs activités dans des conditions optimales. En conclusion, nous sommes convaincus que ce projet de rénovation de la salle Pinatel constitue une étape majeure pour le développement culturel de la commune. À terme, il permettra de doter la ville d'un équipement de très grande qualité, offrant des capacités d'occupation plus importantes et répondant aux besoins diversifiés de la population.

Nous sommes reconnaissants de votre compréhension pendant la période de travaux à venir, les travaux en cœur de ville étant souvent source de nuisance. Ce projet reflète l'engagement de la municipalité envers l'amélioration continue du cadre de vie et le renforcement des liens au sein de la commune. Nous sommes impatients de partager avec vous les bénéfices de cette transformation, qui, nous en sommes convaincus, enrichira la vie culturelle communale. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou préoccupation supplémentaire. Merci de votre confiance et de votre collaboration.



Emmanuel Girerd

Premier adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement

COMITÉ DES QUARTIERS

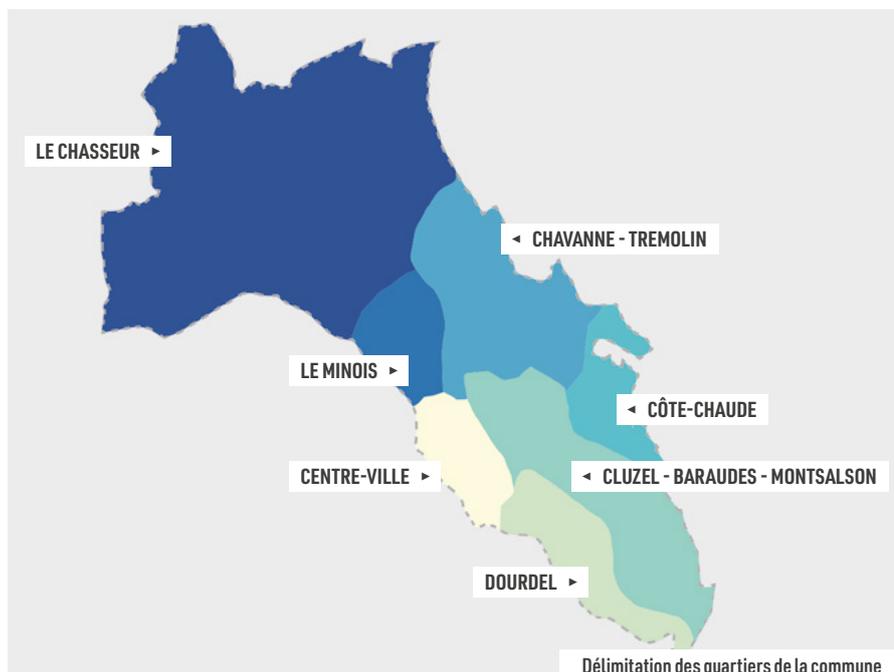
VISITE DU QUARTIER DE DOURDEL

Les visites de quartier ont repris le 28 novembre par une rencontre avec les riverains du secteur de Dourdel.



Plusieurs sujets ont pu être abordés, notamment celui concernant la voie Hélène Boucher, où une circulation importante, et une vitesse excessive génèrent des nuisances. À la suite des échanges, les élus se sont déplacés sur le site et une étude concernant ce secteur va être commandée à Saint-Étienne Métropole. Un bon nombre de sujets traités lors des visites de quartiers sont réglés, mais il reste des éléments

qui sont purement liés au civisme (stationnement, vitesse excessive, etc.) et des dossiers importants qui nécessitent l'intervention d'autres entités comme Saint-Étienne Métropole pour la voirie, ou le SIEL pour l'éclairage public. La structure du comité des quartiers est maintenue pour garder le contact avec la population. Rappelons qu'une adresse mail est dédiée à chaque représentant de quartier.



CENTRE-VILLE : Françoise Faure
centre@villesgl.fr

DOURDEL : Perrine Servais-Murgue
dourdel@villesgl.fr

CLUZEL - BARAUDES - MONTSALSON :
Bruno Cizeron
cluzel-montsalson@villesgl.fr

CÔTE-CHAUDE : Fabien Bugelli
cotechaude@villesgl.fr

LE CHASSEUR : Bernard Laroche
chasseur@villesgl.fr

LE MINOIS : Jocelyne Villeton
minois@villesgl.fr

CHAVANNE - TREMOLIN : David Beal
chavanne-tremolin@villesgl.fr



Gilda Bounouar
Conseillère municipale déléguée
Transports et quartiers

CONSEIL DES SÉNIORS

LE NOUVEAU CONSEIL DES SÉNIORS INSTALLÉ

Lors de sa réunion d'installation, le 4 avril dernier le nouveau conseil des seniors composé de quatorze membres dont huit anciens membres désireux de reprendre le flambeau, et six nouveaux volontaires pour s'engager dans la vie communale, a pris connaissance des modalités d'organisation et de réunion qui seront les siennes dans les semaines à venir.

Accompagné de Jean-François Gaud, adjoint à la participation et la démocratie, Monsieur le Maire a exposé les domaines d'intervention du conseil des seniors. Un tour de table a aussi permis à chacun des membres d'exprimer ses aspirations, et de décliner les raisons qui l'ont conduit à siéger dans ce conseil. Le conseil des seniors désignera en son sein, un secrétaire et un secrétaire adjoint, toujours avec le souci de respecter au mieux la parité homme/femme. Enfin, un compte rendu annuel des activités du conseil des seniors sera présenté en début d'année au conseil municipal. Gageons que cette nouvelle expérience soit tout aussi fructueuse que les précédentes, avec une réflexion citoyenne de proximité portée à son meilleur degré d'expression.

Membres du conseil des seniors :

Paulet Anna - Fazzari Danielle - Marlier Annie - Besson Denise - Morand Yvette - Jurine Odile - Desroches Noëlle - Devun Daniel - Pavlou Jean-Marc - Chazot Thierry - Vaudois Dominique - Laroche Bernard - Lacroix Lucien - Castillon Guy



Jean-François Gaud

Adjoint
Participation et démocratie

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

LE DIXIÈME MANDAT S'ACHÈVE

Le conseil municipal d'enfants actuel terminera son mandat le 30 juin prochain pour laisser place à de nouveaux conseillers qui seront élus le 10 octobre 2024. C'est donc le 10^e mandat qui s'achève depuis la création de cette instance municipale destinée aux enfants.

Que retenir de ce mandat ? L'organisation d'actions comme le ramassage des déchets recyclables dans plusieurs zones de la ville, une après-midi de jeux de société dans le cadre de l'événement intergénérationnel de la Semaine bleue, la participation à la préparation de l'après-midi sport organisée dans le cadre de Terre de jeux 2024 à destination des deux écoles, mais aussi l'intervention de Madame Viallon, déléguée départementale du Souvenir français, afin de présenter l'association et ses actions. D'ici la fin de leur mandat, les jeunes conseillers visiteront les chantiers de la commune ainsi que le mémorial de la maison d'Izieux. On peut par ailleurs les féliciter pour leur implication et leur assiduité lors des réunions, commémorations et actions organisées par la ville.

Mais déjà le onzième mandat se prépare. Comment devenir conseiller ? Il faut être scolarisé à Saint-Genest-Lerpt en CE2, CM1 ou CM2 et résider dans la commune. Concernant les modalités du vote, le conseil municipal d'enfants respecte la parité filles/garçons. Dix-huit enfants de l'école Pasteur et neuf enfants de l'école Notre-Dame seront élus pour un mandat de deux ans.



Marianne Deliaval

Adjointe jeunesse/loisirs
Éducation et citoyenneté

L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFAIRES DOMANIALES & ENVIRONNEMENTALES

VOIES & RÉSEAUX

Inscription dans une démarche écocitoyenne

- ▶ Dans le cadre du groupement d'achat d'énergies du SIEL, la participation de la commune au marché d'achat de gaz naturel a été approuvée et il a été décidé, pour le prochain marché d'achat du 01/07/2025 au 31/12/2025 de ne pas intégrer une part d'énergie verte (CM 08.11.2023).

ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

Préservation de l'environnement

- ▶ Le conseil municipal a approuvé une charte de la biodiversité (CM 20.12.2023). Saint-Étienne Métropole s'est engagée en faveur d'une stratégie de biodiversité métropolitaine et veut mobiliser les communes de son territoire à s'engager à ses côtés pour mettre en œuvre les objectifs suivants : protéger et restaurer les trames écologiques pour participer à limiter le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité ; aménager un territoire résilient en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature ; renforcer la nature dans les zones urbanisées ; valoriser la biodiversité comme un atout pour le développement social et économique ; informer pour mobiliser tous les acteurs du territoire à agir et associer la société civile et les partenaires ; poursuivre l'amélioration des connaissances et de l'innovation sur la biodiversité, soutenir la recherche et l'innovation dans ce domaine ; mettre en œuvre la stratégie métropolitaine pour la biodiversité et les trames vertes et bleues avec les moyens organisationnels, humains et financiers adaptés.

AFFAIRES GÉNÉRALES & FINANCIÈRES

Adoption du plan pluriannuel d'investissements

- ▶ Le conseil municipal a approuvé le plan pluriannuel d'investissement (PPI) (CM 08.11.2023). Outil de programmation de l'intégralité des investissements structurants, le PPI est aussi un levier pour conforter la saine gestion de la collectivité et se placer dans une forme

de prospective. Dépassant le principe de l'annualité budgétaire et usant d'outils tels que les autorisations de programmes avec crédits de paiement ou le plan de relance métropolitain, la collectivité a défini cinq projets phares qui devraient trouver leur terme avant la fin du mandat.

- Démolition et reconstruction de la tribune et du boulodrome (5 500 000 €) : soucieuse de son tissu associatif et notamment sportif, la collectivité construit un nouvel équipement qui permettra d'accueillir dans des conditions encore plus favorables qu'actuellement des manifestations d'envergure, comme la Coal Cup.
- Extension/rénovation de l'espace Pinatel (2 800 000 €) : en soutien à la culture, la collectivité investit dans cet équipement qui sera emblématique pour la commune. Avec sa salle de spectacle rénovée et son café culturel, ce sera un lieu de bien-vivre ensemble d'importance pour les habitants du territoire, et même au-delà.
- Ouverture de l'école sur la cité (2 700 000 €) : ambitieuse et novatrice dans son approche, la collectivité entend moderniser le groupe scolaire Pasteur afin de l'ouvrir aux enjeux de demain, et notamment à ceux du développement durable et du numérique.
- Modernisation de l'accueil de la mairie et de la salle du conseil municipal (800 000 €) : à l'heure de la dématérialisation, la commune entend proposer de nouveaux services par le biais du numérique, tout en conservant un accueil à taille humaine, répondant aux besoins des Lerptiens.
- Couverture des courts de tennis (1 200 000 €) : les pratiques sportives évoluant et les enjeux des clubs s'inscrivant parfois dans une échelle qui dépasse le périmètre strictement communal, la collectivité a décidé de couvrir deux courts de tennis.

La vie financière

- ▶ Une demande de fonds de concours a été sollicitée auprès de Saint-Étienne Métropole pour le financement de la requalification des préaux, des espaces extérieurs de l'école publique Pasteur, à hauteur de 620 000 € (CM 08.11.2023),

et pour les projets communaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours à hauteur de 200 000 € (CM 20.12.2023).

Renforcement de la vie démocratique de la commune : le conseil des seniors

- ▶ Le conseil des seniors participe activement à l'expression de la vie démocratique. Il a pu faire la démonstration de son utilité et de sa pertinence. Lors de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2023, le conseil des seniors a présenté son compte rendu annuel d'activités (CM 20.12.2023).

La présentation du rapport définitif de la Chambre régionale des comptes

- ▶ Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport de la Chambre régionale des comptes duquel il ressort que la situation financière de la commune est qualifiée de satisfaisante (CM 20.12.2023).

Mutualisation des services de police municipale

- ▶ Considérant la possibilité de mutualiser occasionnellement les services de police municipale de deux communes lors de l'organisation de grands événements, le conseil municipal a décidé de signer avec la commune de la Fouillouse, une convention de mise à disposition des agents et des équipements de la police municipale pour le marché de Noël de La Fouillouse les 16 et 17 décembre 2023 (CM 20.12.2023).

AFFAIRES CULTURELLES & SPORTIVES

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

La poursuite du soutien à la vie associative :

- La commune a apporté son soutien à l'association « Foire Exposition Agricole Rouchonne » avec l'attribution d'une subvention de 600 € pour participer au financement de ses manifestations et notamment sa foire annuelle (CM 20.09.2023).
- Le conseil municipal a annulé les frais de location du 23 avril 2023 du « Comité du timbre de la Polonia »,

soit la somme de 350 €, afin d'aider le comité à réduire son déficit (CM 20.09.2023).

- Une subvention d'un montant de 400 € a été attribuée à l'association « La Mosaïque » pour participer au financement des frais engagés pour son exposition de peintures prévue les 18 et 19 novembre à la salle Louis Richard (CM 08.11.2023).
- Une subvention d'un montant de 1 000 € a été attribuée à l'association « Football Club Roche Saint Genest » (FCRSG) afin de financer une partie des dépenses liées à un déplacement exceptionnel (match de coupe de France - 6^e tour à Aurillac) (CM 20.12.2023).
- Une subvention d'un montant de 300 € a été attribuée à l'association « Judo Club » afin de financer une partie des dépenses du stage de judo avec le champion Arthur Clerget (CM 20.12.2023).
- Le système du fair-play financier mis en place au sein de l'OMS a permis de répondre favorablement aux demandes du HBCRSG, du FCRSG et du Judo Club. Les subventions attribuées ont été déduites du fair-play de l'OMS. Le conseil municipal a accordé une subvention d'un montant de 400 € à l'Office municipal des sports au titre du fair-play financier (CM 20.12.2023).

CULTURE & JUMELAGE

Le soutien à la vie culturelle

- Une convention de partenariat a été passée avec l'association « Rencontres Musicales en Loire » pour l'organisation du concert de clôture du festival à l'église le 24 mars 2024. L'objectif commun est d'assurer le succès du concert, afin de promouvoir la renommée de la commune et des Rencontres Musicales en Loire. Pour mener à bien ce projet, soulignant son identité culturelle et mettant en valeur son patrimoine, la commune contribuera sur deux ans à hauteur de 15 000 € au financement de cette prestation (CM 20.09.2023).
- La commune a souhaité offrir aux Lerptiens un concert de l'Avent, à l'église, le 9 décembre 2023. Pour mener à bien ce projet, qui souligne l'identité culturelle de la commune tout en mettant en valeur son orgue, la commune couvrira les frais de production du concert et les frais liés à son organisation pour un montant de 3 900 € (CM 20.12.2023).
- À travers sa politique de lecture publique, la volonté du département de la Loire est d'assurer l'équité des

chances et l'accès à la culture à tous les Ligériens. Il met en œuvre une politique de lecture publique visant le développement social et culturel de la population et l'accès de tous aux services d'une bibliothèque. La convention de partenariat et d'objectifs « lecture publique » a pour objet l'accompagnement des territoires dans le fonctionnement et le développement de leur bibliothèque (CM 20.12.2023).

AFFAIRES SOCIALES & ÉDUCATIVES

ÉDUCATION & CITOYENNETÉ

La vie scolaire

- ▶ L'école élémentaire Pasteur a sollicité la commune afin qu'elle participe financièrement à son projet « classe découverte théâtre et contes » pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 soit 54 élèves, organisé du 17 octobre au 19 octobre 2023 au Centre de la Joie de vivre à Verrières en Forez. Une subvention de 1 620 € a été sollicitée auprès du département de la Loire. Une participation financière de 1 000 € a été accordée par le conseil municipal à l'école Pasteur pour ce projet, sous réserve de la participation du Département (CM 20.09.2023).
- ▶ Une convention de mise à disposition du centre aquatique de l'Ondaine a été passée avec la ville du Chambon-Feugerolles, pour l'année 2023-2024 dans le cadre des séances de natation « Savoir nager en sécurité » à l'école. Cet apprentissage scolaire est obligatoire. Les modalités d'enseignement doivent apporter à l'élève la garantie de trois modules (un module équivaut à 10-12 séances) durant sa scolarité élémentaire. La participation de la commune est fixée à 153 € par séance (CM 08.11.2023).
- ▶ Une convention de partenariat a été approuvée entre la commune et Saint-Étienne Métropole dans le cadre du « Plan numérique à l'école 2023-2027 ». Dans le cadre de sa compétence « multimédia dans les écoles », la Métropole conduit un plan d'équipement numérique. Cette opération, menée en lien étroit avec l'Éducation nationale, a pour objectif de doter l'ensemble des écoles maternelles, élémentaires, publiques et privées du territoire en équipements numériques dont le choix est validé dans les instances de Saint-Étienne Métropole, en assurant, pour une efficacité pédagogique optimale, une véritable cohérence entre l'équipement des écoles et la formation des enseignants (CM 20.12.2023).

ENFANCE & JEUNESSE

La gestion du centre de loisirs

- ▶ Le conseil municipal a approuvé le nouveau règlement de fonctionnement du centre de loisirs afin de prendre en compte les modifications opérées depuis la rentrée scolaire 2023-2024 : révision des tarifs à la baisse, mise à jour du tarif cantine, modification des dates d'ouverture, modalités d'inscription via le portail familles... (CM 20.09.2023).

La petite enfance

- ▶ Des avenants aux conventions d'objectifs et de financements avec la Caisse d'allocations familiales pour les établissements d'accueil de jeunes enfants (crèche, jardin d'enfants, microcrèche, relais petite enfance). Le bonus « territoire CTG » est attribué aux établissements soutenus financièrement par les collectivités locales signataires d'une convention territoriale globale avec la CAF (CM 20.09.2023).
- ▶ À la suite de la généralisation des conventions territoriales globales qui remplacent les anciens contrats enfance et jeunesse, les coordinations existantes financées par la CAF sont appelées à évoluer. Une convention d'objectifs et de financement de pilotage de projet de territoire chargé de coopération CTG a été approuvée, afin de définir les critères d'éligibilité à la subvention dite « Pilotage du projet de territoire », les modalités de calcul de ladite subvention, les engagements de chacune des parties, ainsi que l'évaluation et le contrôle des engagements et des actions (CM 20.12.2023).

SOLIDARITÉ & HABITAT

Plan partenarial de gestion de la demande de logement social

- ▶ Le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID) traduit les orientations du territoire pour l'information et la gestion partagée des demandes de logement social. Un réseau d'accueil et d'information des demandeurs et d'enregistrement des demandes a été mis en place pour apporter une réponse adaptée et de proximité aux usagers. Le conseil municipal a approuvé la révision du PPGDLSID incluant la cotation de la demande de logement social, et l'identification de la commune comme lieu d'accueil et d'information dans le cadre du PPGDLSID (guichet de niveau 1) (CM 20.09.2023).

MERCI

TL7 c'est :
+de **150 000** téléspectateurs *
+de **500 000** articles lus sur **tl7.fr****
1er média de la Loire sur **Facebook**
et **Instagram*****

*Par semaine, source Médiamétrie Sept 22 Juin 23 sur la zone de diffusions de la chaîne
**En juillet 2023, chiffre certifié par l'ACPM
*** En comparaison avec les médias locaux



Regardez en direct
ou à la demande sur **tl7.fr**

TNT
31

FREE
933

ORANGE
384

SFR
478

BOUYGUES
314

TL7

— Andrézieux-Bouthéon
11, boulevard Jean Jaurès
04.77.55.45.18

L'Horme
3 avenue Berthelot
04.77.22.28.22

thomas
SOGRAMA
MATÉRIAUX

Sorbiers
9 rue Jean Berthon
ZI du moulin Giller
04.77.53.80.68

Saint-Genest-Lerpt
Dourdel
04.77.90.95.06

Pierres Naturelles // Grès Cérame // Bois // Galets Décoratifs // Gablons

4 AGENCES SPÉCIALISÉES EN DALLAGES, PAVÉS, PAREMENTS...



www.thomas-sograma.com

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux!

CARROT

Votre Carrossier

Avec Carrot, gardez le sourire !

www.carrot.fr

TOUTES MARQUES - TOUTES ASSURANCES
VÉHICULES DE PRET GRATUIT



EN CAS DE CHOC

RÉPARATION RAPIDE

04 77 93 93 93

Sortie 13
A72

27 rue Gustave Delory
ST ETIENNE

Il arrive très souvent, au hasard de nos rencontres, que vous nous fassiez part de vos observations quant à l'évolution de nos chantiers, et que vous marquiez votre satisfaction sur leur avancée. Nous vous sommes reconnaissants de la confiance ainsi témoignée.

Mais il est aussi des données qui sont au cœur de nos préoccupations, et qui au-delà des chantiers, sont aussi nécessaires à la cohésion de notre commune. C'est ainsi qu'au quotidien, nous devons nous intéresser à des sujets qui nous préoccupent, et qui concernent tout le monde :

- Il en va ainsi de la présence médicale sur notre territoire et de l'accompagnement de toutes les initiatives qui iraient dans le sens de cette présence, absolument nécessaire au bien-être social.
- Nous sommes vigilants aussi sur le nombre de classes ouvertes dans nos écoles, car c'est un élément qui procède de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé.

- Nous sommes soucieux de la proximité et de l'accompagnement de tous les publics dans leurs démarches administratives et pour favoriser l'inclusion numérique.
- Nous veillons à la sécurité des biens et des personnes, en coordonnant les actions de la police municipale avec les services de l'État.
- Nous sommes aussi particulièrement attentifs à la protection de notre environnement, et à faire en sorte que les bonnes dispositions soient prises pour conforter la qualité de notre nature et sa biodiversité au sein même de notre commune.

Vous le constatez, nous sommes engagés au quotidien non seulement sur le suivi des chantiers, mais aussi sur des actions qui fondent les caractéristiques d'un bien vivre ensemble, et nous ne cédon pas à la tonalité ambiante qui se traduit trop souvent par des paroles et bien peu par des actes.

Notre mission est d'agir, et nous restons toujours à votre écoute pour encore performer cette action à votre service, et au service de notre collectivité.

Ensemble, unis pour Saint-Genest-Lerpt

RAPPORTEUR CITOYEN

SUGGESTIONS DES LERPTIENS - BILAN D'OCTOBRE 2023 À MARS 2024

Le rapporteur citoyen est à la disposition des Lerptiennes et Lerptiens qui souhaitent porter à la connaissance de la municipalité toute remarque ou suggestion, en toute neutralité et indépendance. C'est un « porte-paroles » au sens propre du terme.

Bilan des requêtes reçues

Le rapporteur citoyen a recueilli 28 requêtes qui concernent :

- la circulation routière en général, dont panneaux, signalisation, ralentisseurs (9 requêtes),
- la circulation des piétons (3 requêtes),
- le stationnement (3 requêtes),
- l'éclairage public (3 requêtes),
- l'entretien des espaces verts (3 requêtes),
- les poubelles et les jeux pour enfants (2 requêtes),
- le calendrier des travaux dans la commune, l'habitat pour les seniors et le mobilier urbain (1 requête).

Collecte des requêtes

Les personnes qui se sont adressées au rapporteur citoyen l'ont fait dans un esprit constructif et positif, dans le but d'améliorer leur vie quotidienne mais

aussi la vie de la cité. Merci à elles ! Les permanences mensuelles permettent de collecter ces requêtes, mais celles-ci peuvent également être formulées par mail. Après une écoute attentive, chaque requête est notée par écrit, puis en s'assurant auprès du requérant qu'elle soit correctement formulée. Dans un second temps, la demande est transférée par mail à la mairie : à Jean-François Gaud (adjoint à la participation et à la démocratie) et à Camille Borde (directrice générale des services). Un suivi est effectué afin de s'assurer que chaque demandeur reçoive directement de la municipalité une réponse, quelle qu'elle soit, et dans un délai raisonnable.

Claire-Marie Davaine (à qui cette mission bénévole a été confiée pour 2 ans) est à votre écoute, avec ou sans rendez-vous, chaque 1^{er} mercredi (sauf férié) du mois, de 9h à 12h à l'auditorium de la médiathèque. Mail : rapporteur.citoyen42530@gmail.com

SECONDE GUERRE MONDIALE

LES MARTYRS DE LA TAILLÉE

QUI ÉTAIENT LES RÉSISTANTS ?

À l'approche des commémorations du 80^e anniversaire de la Libération, il nous est apparu opportun de rappeler qui étaient les Martyrs de la Taillée, tombés sous les balles de la Gestapo en juillet 1944. Bien que cela ait été évoqué dans un de ses articles par monsieur Raymond Curtet, nous avons choisi de rappeler la biographie des quatre résistants exécutés sur le territoire de Saint-Genest-Lerpt. Les exécutions sommaires eurent lieu à deux dates différentes : les 7 et 28 juillet 1944.



Le Maire, accompagné du fils de Jean-François Vial, rendent hommage aux quatre martyrs de la Taillée

L'EXÉCUTION DU 7 JUILLET

Le 7 juillet 1944, ce sont André Elbogen (né Andor Elbogen) et Henri Klein qui sont exécutés à la Taillée.

ANDRÉ ELBOGEN

De leurs parcours respectifs, il convient de retenir pour André Elbogen qu'il était né en Hongrie le 17 janvier 1922, à Hadjúnànàs, et qu'il était étudiant à la Faculté des Sciences de l'Université de Strasbourg, laquelle s'était repliée à Clermont-Ferrand depuis le 23 novembre 1939. Cette université, après juin 1940 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine, devient alors un foyer de résistance important, et un vivier de recrutement. André Elbogen est élève en classe de mathématiques spéciales au lycée Blaise Pascal, et en 1943, les lois sur le statut des Juifs du régime de Vichy, lui interdisent de prendre part au concours de l'École normale supérieure. Il se marie le 5 juillet 1943 à Clermont-Ferrand avec Madeleine Klein, la sœur

de Henri Klein, elle-même étudiante de la susdite université, et qui sera arrêtée dans la rafle du 25 novembre 1943 à Clermont-Ferrand, puis transférée au camp de Drancy le 24 décembre 1943. Elle sera assassinée à Auschwitz et déclarée officiellement décédée le 1^{er} février 1944. Dès 1943, André Elbogen participe aux actions du corps franc de la Montagne Noire ; il est aussi membre de l'armée juive. C'est donc en compagnie de son beau-frère Henri Klein et du cousin de ce dernier, Samuel Klein, qu'il décide de rejoindre un maquis de l'armée secrète en Haute-Loire. En provenance de Roanne, ils se retrouvent tous les trois à Saint-Étienne le 5 juillet 1944, et devaient, le même jour, prendre un train en gare de Bellevue pour la Haute-Loire. Or, il y eut ce jour-là, pour la première fois, une vérification des papiers d'identité dans cette gare, vérification effectuée par des Français au service de la Gestapo, notamment par le dénommé Freddy Gugenheim, responsable de

nombreuses arrestations et exactions à Saint-Étienne. Les trois hommes furent emprisonnés à la caserne Desnoëttes à Saint-Étienne, interrogés et torturés. Le 7 juillet 1944, Samuel Klein est fusillé à l'Etrat en fin de journée, tandis qu'André Elbogen et Henri Klein le sont à Saint-Genest-Lerpt. Ce n'est que le lendemain, 8 juillet 1944, que les corps seront découverts par un jeune ouvrier agricole d'une ferme de Montsalson, qui déposera son témoignage lors de l'enquête. Les deux suppliciés seront temporairement inhumés dans le cimetière de Saint-Genest-Lerpt, avant même que leur identification puisse être établie, et ce n'est que quelques semaines après la Libération, et après reconnaissance, que leurs dépouilles seront transférées au cimetière israélite de La Mouche à Lyon. Un bâtiment de l'Université de Strasbourg porte le nom d'André Elbogen, associé à celui de son épouse, Madeleine Klein, en hommage à leur sacrifice.



Un monument a été érigé à la Taillée pour honorer la mémoire de ces quatre résistants. Une cérémonie a lieu chaque année en juillet pour commémorer leur sacrifice

HENRI KLEIN

De Henri Klein, il convient de retenir qu'il est né le 30 novembre 1914 à Mulhouse, et que sa famille s'installe à Strasbourg en 1928, ville où il poursuit ses études. Après la déclaration de guerre à l'Allemagne en 1939, il quitte Strasbourg avec sa famille, pour s'installer à Cusset dans l'Allier. Prisonnier de guerre (1939-1940), il réussit à s'évader, et rejoint sa famille alors réfugiée à Roanne. De son parcours, il est relevé qu'il séjourne à partir du 19 mai 1943 quelque temps à la maison d'enfants, installée dans le château des Morelles de Broût-Vernet, dans l'Allier, qui accueille des enfants juifs, et dont le directeur n'est autre que l'époux de sa sœur aînée. Il y est éducateur, mais remplit aussi la fonction d'économiste. La maison d'enfants de Broût-Vernet ferme définitivement le 10 février 1944, et l'engagement dans la Résistance d'Henri Klein suit celui de son cousin, le rabbin Samuel Klein, et de son beau-frère, André Elbogen, jusqu'à la date du 5 juillet 1944, dans les circonstances relatées ci-dessus.

Ces trois résistants ont été déclarés « Morts pour la France ».

L'EXÉCUTION DU 28 JUILLET

Le 28 juillet 1944, ce sont deux autres résistants qui sont exécutés à la Taillée : Paul Rollat et Jean-François Vial.

PAUL ROLLAT

Paul Rollat est né le 15 janvier 1892 à Saint-Jean-Bonnefonds. Il habitait Saint-Étienne, où il détenait un atelier de mécanique au 171 rue de Saint-Chamond (rue des Alliés). Paul Rollat était membre d'un réseau de la Résistance depuis 1942 (SOE-Section F - Ange-Buckmaster). Il s'occupait de parachutages et il entreposait des armes chez lui. Il fut arrêté le 27 juillet 1944, vers 19h30, dans son atelier de mécanique, par les agents de la Gestapo. Son arrestation était due à une dénonciation. Il est fusillé le 28 juillet 1944 à 18h, à Saint-Genest-Lerpt, avec Jean-François Vial. Son corps fut déposé en mairie de Saint-Genest-Lerpt, puis inhumé au cimetière de Saint-Jean-Bonnefonds. Paul Rollat était veuf et père de deux enfants.

JEAN-FRANÇOIS VIAL

Jean-François Vial est né le 12 juin 1914 à Terrenoire, et il demeurait 43 rue Noël Blacet à Saint-Étienne. Jean-François

Vial faisait partie de la Résistance (il était membre du réseau SOE-Section F - Ange-Buckmaster, plus particulièrement chargé des sabotages contre l'ennemi). Il était le frère d'Hippolyte Vial qui fut arrêté, torturé et fusillé à Firminy au mois d'avril 1944. Jean-François Vial fut arrêté le 27 juillet 1944 à son bureau des Houillères, au Soleil, par cinq hommes de la Gestapo, à la tête desquels se trouvaient Freddy Gugenheim, déjà cité. Jean-François Vial a été emmené à la caserne Desnoëttes, interrogé et torturé ; il a été fusillé le 28 juillet 1944, à Saint-Genest-Lerpt, au lieu-dit la Taillée, avec Paul Rollat, mécanicien à Monthieux, qui était le chef local de la Résistance. Jean-François Vial aurait été dénoncé par une femme qui vivait maritalement avec un résistant polonais, arrêté quelques jours avant lui. Jean-François Vial était marié et avait deux enfants de 5 et 2 ans. Il fut enterré à Terrenoire.

Ces deux résistants et patriotes ont été déclarés « Morts pour la France ».



Christian JULIEN
Maire

Les sources des informations rapportées ici sont celles des archives départementales du Rhône, et plus particulièrement le fonds 3808 W du Mémorial de l'Oppression.

AU QUOTIDIEN

ÉTAT CIVIL DU 2^E SEMESTRE 2023

NAISSANCES

JUILLET: DE BASTIANI Meïje - POYET Célestine - VIALLE Alba - ALBOURY Charline - ERNÉE Izia

AOÛT: MILLET Charlotte

SEPTEMBRE: ALMEIDA Mattia - JULIEN Gustave - BLANCO Alba

NOVEMBRE: ALVES Lizio - SABOT Mathis

DÉCEMBRE: KOLOCI Mya - BENBOUZID Alya

MARIAGES

JUILLET: STARNA Cédric et CHAZELLE Diane - BERROUKÈCHE Yahia et RIVOLLIER Alexandra

AOÛT: COLOMB Cyril et CHENFAOUI Yasmina

SEPTEMBRE: FLORENT Guillaume et SKORCZAK Sophie - EBIZET Thibaut et PIROULAS Marine - GRAVIER Johan et DA SILVA Christèle - BERNARD Thomas et PERRIN Stéphanie

OCTOBRE: LIOTIER Thomas et PAQUELET Marie

NOVEMBRE: HALLEUX Nicolas et MOUSSET Salomé - SERRE Sylvain et DÉGOUÉ Dorothée

DÉCEMBRE: CETINKAYA Bahadir et ARKIN Hilal

DÉCÈS

JUILLET: BASSET Gérard - AUBERT née VIER Marie - ROUX Bruno

AOÛT: BOUQUET née LASHERMES Marcelle - VÉTARD Pierre - FIABANE née FORNASIER Germaine - DEFOUR Maurice - POCHON née GODIN Marie

SEPTEMBRE: REBIB Jessie - ARNAUD Josette - MONTAGNE Jean - MATHEVET Véronique - ROCHE née GRELOT Marie

OCTOBRE: TAMIN née FOURNY Yvonne - CONSTANT André - VIALLE née DANIEL Nicole - BRUN Jean - DESCOS née RICHARD Marthe - LAFAY née BERNARD Christiane - GROSS née BENHAMOU Marie - LASHERMES René - CASTILLON née BROUILLER Jacqueline - MOULARD André

NOVEMBRE: MALARTRE née GAVARINI Jeanne - BASTIDE née FERRARI Marie - GERACI née ROMERO Rachel - NOWACZYK Stanislas

DÉCEMBRE: BUGELLI Aldo - LAPRAY Albert - PERIZ Michel - VIER René - DESGEORGES née MONGLON Jeannine - BOURDOT Jean Pierre

NUMÉROS UTILES

LA VILLE À VOTRE SERVICE

MAIRIE ET SERVICES MUNICIPAUX

▶ Service accueil population	04 77 50 51 80
▶ Services techniques	04 77 50 51 96
▶ Service urbanisme	04 77 50 57 35
▶ Service aide sociale / CCAS	04 77 50 51 83
▶ Restaurant scolaire	04 77 50 51 91
▶ Service culture / animation	04 77 50 57 30
▶ Secrétariat du Maire / communication	04 77 50 57 33
▶ Location de salles	04 77 50 51 91
▶ Police municipale	06 08 37 66 49
▶ Service des sports	06 71 27 03 67
▶ Salle Louis Richard	04 77 90 16 08
▶ Complexe sportif Étienne Berger	04 77 90 91 28
▶ Gymnase Elda et Fleury Grangette	04 77 90 13 05
▶ Médiathèque l'Esperluette	04 82 24 00 28
▶ Crèche	04 77 90 98 13
▶ Microcrèche	04 77 81 89 80
▶ Relais assistantes maternelles	04 77 81 89 81
▶ Jardin d'enfants	04 77 41 12 45

NUMÉROS UTILES

▶ La Poste	36 31
▶ Pôle emploi	39 49
▶ CPAM Saint-Étienne	36 46
▶ CAF	08 10 25 42 80
▶ Saint-Étienne Métropole	04 77 49 21 49
▶ Infos déchets	0 800 882 735
▶ Centre des finances publiques	04 77 01 17 17
▶ Service des eaux	04 77 42 33 75

NUMÉROS D'URGENCE

▶ SAMU	15
▶ POMPIERS	18
▶ POLICE	17
▶ Appel d'urgence européen	112
▶ Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes	114
▶ Allo enfance	119
▶ Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
▶ CHU Saint-Étienne	04 77 82 80 00
▶ Urgence vétérinaire	04 77 49 09 08

MES SERVICES CONNECTÉS

Suivez l'actualité de la Commune en temps réel sur le web et les réseaux



www.villesgl.fr



illiwap@42530



facebook@42530SGL

AUTO CONTROLE St GENEST

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Zone artisanale du Puits du Crêt
42530 SAINT-GENEST-LERPT

04 77 90 14 26

PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
www.autocontrolesgl.fr

CPS à votre service



CONCEVOIR
avec vos envies



PROTÉGER
selon vos besoins



SÉCURISER
vos biens



19 boulevard de l'Industrie
42 170 Saint-Just-Saint-Rambert

Tél. 04 77 53 86 16
www.cps-sas.com



façadier, un vrai métier!

Compagnie Française de Façade

04 77 33 03 03

36 bis rue de Molina - 42000 SAINT-ÉTIENNE

Mail : entreprise@cff-facades.fr



Oélie
L'eau de Saint-Étienne Métropole

Téléchargez l'appli Oélie Saur & Moi

L'eau de Saint-Étienne Métropole

Rendez-vous sur www.oelie-eau.fr

SAINT-ÉTIENNE la métropole

Oélie Saur

LA GIMOND, SAINT-HEAND, L'ÉTRAT, LA TOUR EN JAREZ, VILLARS, SAINT-GENEST-LERPT, SAINT-ÉTIENNE, SAINT-JEAN-BONNEFONDS, SAINT-PRIEST-EN-JAREZ, LA TALAUDIÈRE, SORBIERS, FONTANES, ROCHE LA MOLIERE

EXPERCITÉ

Au travers de sa marque EXPERCITÉ Eiffage Énergie Systèmes couvre l'ensemble des besoins liés au confort de vie des habitants et répond aux enjeux écologiques de mobilité et de sécurité des villes.

- Vidéo-protection
- Éclairage public
- Mise en lumière
- Hypervision
- Bornes de recharge
- Signalisation tricolore
- Réseaux BT et MT
- T.H.D. – T.B.D.



Agence Infra Loire Auvergne

11, boulevard Grüner - 42230 Roche la Molière
18, rue des roseaux verts – 42600 Montbrison
T. +33 (0)4 77 43 21 43 – loireforez.rlm.energie@eiffage.com
www.eiffageenergiesystemes.com

EIFFAGE
ÉNERGIE SYSTÈMES

L'ATELIER DE
optique

Vos lunettes de piscine à la vue à partir de 50 € *



OFFRES SPÉCIALES !

Vos lunettes de sport à partir de 130 € *



* Voir conditions en magasin

📍 2 rue Gambetta 42530 St-Genest-Lerpt

☎ 04 77 90 18 21